



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sidérurgie

Question au Gouvernement n° 328

Texte de la question

AVENIR DU SITE DE FLORANGE

M. le président. La parole est à Mme Anne Grommerch, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Anne Grommerch. Monsieur le ministre du redressement productif (*Exclamations sur quelques bancs des groupes UMP et UDI*), j'ai fait partie des élus mosellans qui, toutes sensibilités politiques confondues, ont adressé une lettre ouverte au Président de la République dans laquelle ils affirmaient être favorables à une prise de contrôle publique temporaire de l'État pour permettre à un opérateur industriel de reprendre l'ensemble du site ArcelorMittal de Florange.

M. Yann Galut. Bravo !

Mme Anne Grommerch. Nous sommes à quatre jours de la date butoir pour trouver un repreneur pour la filière chaude actuellement détenue par ArcelorMittal et vous n'avez rien trouvé de mieux que de tenir des propos offensants à l'égard du groupe Mittal, ce qui risque de compromettre toute possibilité de négociation.

(*Exclamations sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Pire même, vous mettez en danger pas moins de 20 000 emplois en France en affirmant que M. Mittal n'est pas le bienvenu dans notre pays et vous donnez un signal extrêmement négatif à tous les investisseurs étrangers déjà présents en France ou qui souhaiteraient investir dans notre pays.

Il est facile de parler fort et de cogner mais quand vous êtes responsable politique, qui plus est ministre de la République, vos paroles engagent la France !

Après le désaveu de Bruxelles sur Bic, après l'échec de la reprise de Pétroplus, preuve est donnée que les méthodes de votre gouvernement ne paient pas ! Je m'inquiète donc pour l'avenir du site ArcelorMittal de Florange.

Des promesses ont été faites, des engagements ont été pris, il s'agit maintenant de les tenir.

Des repreneurs potentiels souhaitent que le périmètre défini par ArcelorMittal soit élargi. Pouvez-vous nous dire où vous en êtes des discussions sur ce point ?

De plus, le projet Ulcos a été retenu par la Commission européenne. Cet élément a-t-il été pris en compte dans les négociations avec les éventuels repreneurs ?

Monsieur le ministre, les salariés attendent vos réponses. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, *ministre du redressement productif*. Madame Grommerch, je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir joint vos efforts à ceux de vos collègues députés et sénateurs socialistes dans une union sacrée des Lorrains pour soutenir la proposition que nous formulons aujourd'hui de prise de contrôle public temporaire, avec un repreneur industriel qui investit son propre argent et qui n'accepte pas, comme nous tous ici, qu'un outil industriel performant, viable et rentable, puisse être sacrifié sur l'autel d'intérêts qui nous échappent. Et je dois vous dire que les propos tenus à l'égard de M. Mittal n'étaient qu'un rappel de ses méthodes que nous considérons comme contestables.

Je voudrais aussi remercier les députés communistes, les députés socialistes, les sénateurs de tous bords qui se sont aussi prononcés en faveur de cette solution, ainsi que de nombreux ministres du Gouvernement, mais

également M. Thierry Breton, ancien ministre de l'économie et des finances de Jacques Chirac, qui a considéré que la nationalisation temporaire pouvait se justifier dans des cas exceptionnels à l'instar de ce qu'avait fait le président Obama aux États-Unis d'Amérique, Jean-Louis Borloo, président de l'UDI, ancien ministre de Nicolas Sarkozy, qui a lui-même déclaré qu'une prise de contrôle public temporaire était justifiée pour protéger nos intérêts nationaux, et je n'oublie pas Henri Guaino (" Ah ! " sur les bancs du groupe UMP), ancien conseiller du président Sarkozy, qui a considéré que cela était légitime.

Il y a donc une sorte d'unité nationale qui se construit progressivement autour du projet de nationalisation temporaire. Nous ne pouvons pas accepter que la société ArcelorMittal ferme des hauts-fourneaux qui sont rentables et que certains repreneurs se proposent de sauver. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et plusieurs bancs des groupes GDR et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Anne Grommerch](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Rassemblement - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 328

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 novembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 novembre 2012](#)